



DIEPAT/24-1006-1633 du 06/05/2024

ÉVALUATION ET VŒUX D'AFFECTATION DES CONTRACTUELS ADMINISTRATIFS, MEDICO-SOCIAUX ET DE LABORATOIRE POUR LA RENTREE SCOLAIRE 2024

Référence : Code de la fonction publique articles L332-6, L332-7 et L332-22

Destinataires : Messieurs les IA-DASEN, Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement du 2nd degré - IEN du 1er degré - directeurs de CIO - Mesdames et Messieurs les chefs de division et de service du rectorat

Dossier suivi par : M. GENESTOUX - chef de division de la DIEPAT - Tel : 04 42 91 72 26 - Mail : nicolas.genestoux@ac-aix-marseille.fr - Mme LIOTARDO - cheffe du bureau du remplacement - gestion des contractuels administratifs du rectorat et des contractuels médico-sociaux - Tel. 04 42 91 72 32 - Mail : evelyne.liotardo@ac-aix-marseille.fr - Mme BARUCCHI - gestion des contractuels du 04, 05 et du 84 - Tel. 04 42 91 72 57 - Mail : delphine.barucchi@ac-aix-marseille.fr - Mme NEHARI - gestion des contractuels du 13 - Tel : 04 42 91 72 46 - Mail : marjorie.nehari@ac-aix-marseille.fr - Mme QUARANTA - cheffe du bureau des personnels d'encadrement, ITRF et médico-sociaux - Tel : 04 42 91 74 37 - Mail : nathalie.quaranta@ac-aix-marseille.fr - Mme PRINDERRE - gestion des médecins, CTSSAE et ASSAE - Tel : 04 42 91 72 37 - Mail : francoise.prinderre@ac-aix-marseille.fr - Mme SOUNA - gestion des ITRF (en EPLE) - Tel : 04 42 91 71 43 - Mail : djamila.souna@ac-aix-marseille.fr - Mme DUBOIS - gestion des ITRF (hors EPLE) - Tel : 04 42 91 71 42 - Mail : sophie.dubois@ac-aix-marseille.fr - Secrétariat de division - Tel : 04 42 91 72 26 - Mail : ce.diepat@ac-aix-marseille.fr

La présente note concerne les agents contractuels (CDD) employés sur le fondement des articles L332-6, L332-7 et L332-22 du Code de la fonction publique pendant l'année scolaire 2023-2024.

1) Vœux d'affectation des agents en CDD pour la rentrée scolaire 2024 : annexe n° 1

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire renseigner sur le document ci-joint les vœux d'affectation des agents contractuels administratifs, médico-sociaux et de laboratoire à l'aide des zones géographiques d'affectation (annexe 2).

2) Évaluation des agents en CDD : annexe n° 3

Vous apporterez le plus grand soin à la formulation de l'avis porté sur la manière de servir des agents concernés.

Ces éléments sont importants et conditionnent le maintien des agents dans notre vivier.

Pour les agents en CDI, l'évaluation annuelle est désormais effectuée par la voie de l'entretien professionnel, telle que décrite dans la circulaire rectorale annuelle publiée au bulletin académique. L'annexe n° 3 ne concerne donc pas les agents en CDI.

3) Les deux fiches annexes n° 1 et n° 3 doivent être adressées à la DIEPAT du rectorat

pour le **vendredi 28 juin 2024** par courrier postal **uniquement**.

Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Bruno MARTIN, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille

**FICHE DE VŒUX D'AFFECTATION
AGENTS CONTRACTUELS
ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024**

M. Mme

Nom d'usage : Prénom :

Date de naissance :

Véhicule personnel : OUI NON

Adresse :
.....

Code postal : Commune :

Téléphone : (obligatoire)

Contractuel administratif Contractuel médico-social Contractuel de laboratoire

Affectation(s) en 2023-2024	Descriptif des fonctions (secrétariat, intendance...)

Je souhaite exercer :

A temps complet à 80 % à 50 %

Vœux pour la rentrée 2024 :

Vœu n°1 : Zone n°	Vœu n°2 : Zone n°
-----------------------------	-----------------------------

ENGAGEMENT

Je soussigné(e) , m'engage à accepter tout poste figurant sur la présente fiche de vœux

AUCUN REFUS NE SERA ADMIS.

FAIT À

LE

Signature

Fiche à renvoyer à la DIEPAT au Rectorat **au plus tard le vendredi 28 juin 2024.**

**ZONES GÉOGRAPHIQUES POUR L'AFFECTATION DES CONTRACTUELS
en 2024-2025**

VAUCLUSE ET BOUCHES-DU-RHÔNE		VAUCLUSE ET BOUCHES-DU-RHÔNE	
Zone n° 1 AVIGNON Bédarrides Cavaillon Chateaurenard Le Pontet Montfavet Morières-les-Avignon Sorgues Vedène	Zone n° 4 SAULT Carpentras Monteux Pernes-Les-Fontaines	Zone n° 7 BOLLÈNE Valréas Vaison-La-Romaine	Zone n° 10 SALON-DE-PCE Cadenet Istres La Fare-les-Oliviers Lambesc Mallemort Miramas Orgon Pelissanne St-Chamas St-Martin-de-Crau Velaux Lancon de Provence
Zone n° 2 CAVAILLON Apt Cabrières Isle-sur-la-Sorgue Le Thor Mallemort Orgon	Zone n° 5 ORANGE Bédarrides Bollène Ste Cécile Les Vignes Vaison-la-Romaine	Zone n° 8 TARASCON Arles Chateaurenard St-Rémy-de-Provence	Zone n° 11 MARTIGUES Chateauneuf-les-Martigues Fos-sur-Mer Gignac Istres Les Pennes-Mirabeau Marignane Port-de-Bouc Port-St-Louis-du-Rhône Sausset St-Victoret Vitrolles
Zone n° 3 CARPENTRAS Isle-sur-la-Sorgue Le Thor Mazan Monteux Orange Pernes-les-Fontaines	Zone n° 6 SORGUES Bédarrides Le Pontet Orange Vedène	Zone n° 9 ARLES St-Martin-de-Crau St-Rémy-de-Provence Tarascon	Zone n° 12 MARIGNANE Berre Bouc-Bel-Air Cabriès Chateauneuf-les-Martigues Gignac Les Pennes-Mirabeau Marseille (15e) Marseille (16e) Rognac Sausset Septèmes les Vallons St-Victoret Velaux Vitrolles

VAUCLUSE ET BOUCHES-DU-RHÔNE		VAUCLUSE ET BOUCHES-DU-RHÔNE	
Zone n° 13 AIX Nord Cadenet La Tour d'Aigues Lambesc Le Puy Sainte Réparate Pertuis Peyrolles Rognes	Zone n° 15 GARDANNE Aix-en-Provence Bouc-Bel-Air Fuveau Gréasque Les Pennes Mirabeau Marseille (15e) Rousset Septèmes les Vallons Simiane Trets	Zone n° 17 CASSIS Aubagne La Ciotat Marseille (8e) Marseille (9e)	Zone n° 19 MARSEILLE Centre Allauch + Plan de Cuques Marseille (1e) Marseille (3e) Marseille (4e) Marseille (5e) Marseille (6e) Marseille (7e) Marseille (8e) Marseille (12e) Marseille (13e)
Zone n° 14 AIX Sud Bouc-Bel-Air Cabriès Gardanne Les Pennes-Mirabeau Luynes Marseille (15e) Septèmes les Vallons Simiane	Zone n° 16 AUBAGNE Auriol Cassis Gemenos La Ciotat Marseille (10e) Marseille (11e) Marseille (12e) Marseille (9e) Roquevaire	Zone n° 18 MARSEILLE Nord Marseille (2e) Marseille (14e) Marseille (15e) Marseille (16e) Les Pennes-Mirabeau Septèmes les Vallons	
ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE		ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE	
Zone n° 20 FORCALQUIER Banon Oraison	Zone n° 22 SISTERON Castel-Bevons Château-Arnoux La Motte du Caire Laragne-Monteglin (05)	Zone n° 24 DIGNE Seyne-les-Alpes	Zone n° 26 ST-ANDRE-LES-ALPES Annot
Zone n° 21 MANOSQUE Forcalquier Oraison Riez	Zone n° 23 BARCELONNETTE	Zone n° 25 CASTELLANE St-André-les-Alpes	
HAUTES ALPES		HAUTES ALPES	
Zone n° 27 BRIANCON L'Argentière-la-Bessée	Zone n° 28 EMBRUN Gap Guillestre La Bâtie Neuve Tallard	Zone n° 29 GAP Embrun La Bâtie Neuve Serres St-Bonnet-en-Champsaur Tallard Veynes	Zone n° 30 VEYNES Gap La Bâtie Neuve Laragne-Monteglin Serres Tallard



**FICHE D'ÉVALUATION DES AGENTS CONTRACTUELS
ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024**

<input type="checkbox"/> M.	<input type="checkbox"/> Mme	NOM :	PRÉNOM :				
ÉTABLISSEMENT D'EXERCICE :		SERVICE :					
CONTRAT DU		AU					
CADRE RÉSERVÉ AU CHEF D'ÉTABLISSEMENT OU DE SERVICE							
Éléments d'évaluation :							
	Très satisfaisant	Satisfaisant	A consolider	Non satisfaisant			
Facilité d'apprentissage	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
Qualité du travail	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
Rapidité d'exécution	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
Autonomie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
Positionnement hiérarchique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
Sens des responsabilités	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
Ponctualité	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
Esprit d'initiative	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
Esprit d'équipe	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
Facilité d'adaptation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
Utilisation des logiciels spécifiques :							
<u>Intendance EPLE</u>		<u>Secrétariat EPLE</u>		<u>Services académiques</u>		<u>Informatique</u>	
GFC/GFE	<input type="checkbox"/>	SIÈCLE	<input type="checkbox"/>	EPP	<input type="checkbox"/>	WORD	<input type="checkbox"/>
PRESTO	<input type="checkbox"/>	BASES ÉLÈVES	<input type="checkbox"/>	AGORA/RENOIRH	<input type="checkbox"/>	EXCEL	<input type="checkbox"/>
GTI	<input type="checkbox"/>	STS	<input type="checkbox"/>	AGAPE	<input type="checkbox"/>	ACCESS	<input type="checkbox"/>
Op@le	<input type="checkbox"/>	PRONOTE	<input type="checkbox"/>	CHORUS	<input type="checkbox"/>	POWER POINT	<input type="checkbox"/>
Autre							
Nature précise des travaux réalisés et profil des fonctions :							
Appréciation générale :							
Fait à		le		(rapport circonstancié ci-joint) Signature			
PRISE DE CONNAISSANCE DE L'INTÉRESSÉ(E)							
Vu et pris connaissance :				OBSERVATIONS :			
Date :				Signature			

Original : à transmettre au Rectorat – DIEPAT-, dès la fin du contrat, et en tout cas pour le vendredi 28 juin 2024.